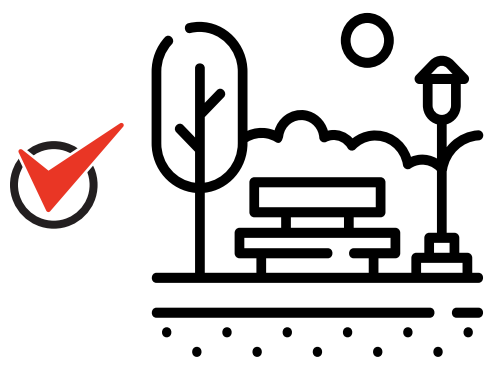
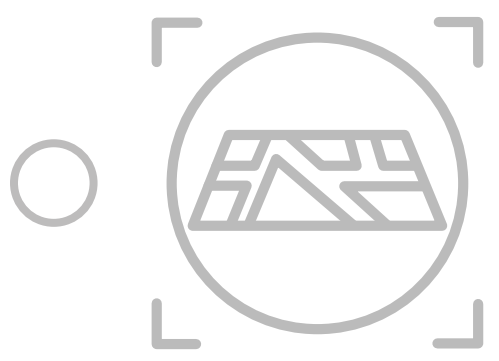


VILLE DE CHAMBLY

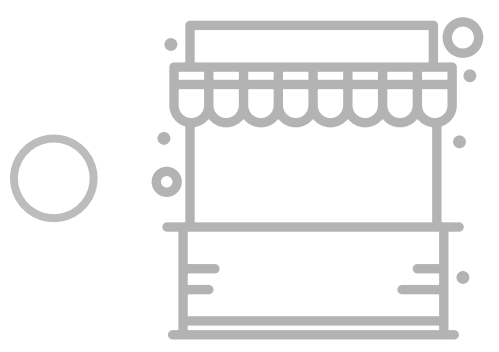
Élaboration et adoption du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville patrimonial et récréotouristique de la Ville de Chambly



AMÉNAGEMENT
ET ESPACE PUBLIC



IDENTITÉ ET
ATTRACTIVITÉ
TERRITORIALE



VITALITÉ
COMMERCIALE

C'est dans un contexte où la Ville de Chambly a atteint ses limites de croissance à l'intérieur de son périmètre urbain, mais aussi de forte attraction et de redéveloppement de son secteur central, qu'a été élaboré et adopté un Programme particulier d'urbanisme (PPU). À travers les actions prévues par ce programme, la Ville a énoncé sa volonté de maintenir et de renforcer son identité particulière et unique; façonnée par la richesse de son environnement naturel, son histoire, son architecture et son patrimoine. La démarche, consultative et participative, a permis d'engendrer une vision commune, dans laquelle le centre-ville est planifié par et pour les citoyens, ainsi que par les partenaires du développement économique.



FAITS SAILLANTS

- Plan directeur de design de la rue et des espaces publics, incluant un plan lumière; et l'intégration de l'eau de diverses façons dans les projets de réaménagement de rue, de placette publique, de parc.
- Plateforme Web dédiée au secteur centre-ville
- Maillage entre la communauté d'affaires et la communauté culturelle; réseautage avec les partenaires locaux
- Réaménagement de l'avenue Bourgoigne pour maximiser l'espace dédié aux piétons et aux commerçants, pour rehausser l'ambiance
- Concevoir des entrées de centre-ville distinctives, intégrant un aménagement paysager, une signalisation et un élément de signalisation vertical
- Création, en 2022, d'un nouveau poste d'urbaniste à la Ville de Chambly ayant comme tâche exclusive le développement économique